



Par dépôt électronique et courriel

Le 30 septembre 2021

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029-Phase 3
Votre dossier : R-4110-2019
Notre dossier : R059220 ST

Chère consœur,

Le 10 septembre 2021, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) déposait sa demande *Demande d'approbation des grilles de pondération des critères d'évaluation des soumissions pour les appels d'offres de 480 MW d'énergie renouvelable et de 300 MW d'énergie éolienne et d'une clause de renouvellement aux contrats*. Tel que mentionné dans la demande, une décision est souhaitée au plus tard le 10 décembre 2021 considérant la nécessité de lancer les appels d'offres au plus tard le 31 décembre 2021.

En ces circonstances et afin de permettre un déroulement efficace de la présente phase, le Distributeur propose la tenue d'une séance de travail en présence du personnel de la Régie, des intervenants déjà reconnus et des intéressés. Celle-ci permettrait au Distributeur de mieux expliquer certains aspects techniques ou nouveaux par rapport aux grilles antérieures afin de favoriser la compréhension des grilles de pondération et sélection proposées.

Le Distributeur suggère que cette séance de travail ait lieu durant la semaine du 12 octobre 2021.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Simon Turmel*

SIMON TURMEL, AVOCAT

ST/ab